

IRAN

Face à la répression, je soutiens le peuple iranien !



L'ONG chrétienne contre la torture et la peine de mort. Association reconnue d'utilité publique

ACAT
France

Monsieur le Président de la République,

À la suite d'informations reçues de l'ACAT-France, je souhaite vous exprimer ma profonde préoccupation face à la répression croissante du peuple iranien, en particulier depuis le déclenchement du mouvement «Femme, Vie, Liberté» après la mort tragique de Mahsa Amini en septembre 2022. Les chiffres sont alarmants : au cours des dix premiers mois de l'année 2024, au moins 651 personnes ont été exécutées, un chiffre qui témoigne d'une situation d'une gravité sans précédent.

Face à cette réalité, je vous prie de bien vouloir considérer les demandes suivantes :

- Mettre fin aux exécutions et aux violations des droits humains ;
- Promouvoir un environnement respectueux des droits de tous les citoyens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

NOM :

SIGNATURE :

ADRESSE :

AFFRANCHIR
AU TARIF
EN VIGUEUR

Son Excellence Masoud Pezeshkian
Président de la République islamique
d'Iran

S/c de Son Excellence
Monsieur Mohammad AMIN NEJAD

Ambassadeur de la République
islamique d'Iran en France

4 avenue d'Iéna, 75116 Paris
France

courriel : iranemb.par@mfa.gov.ir



La mort tragique de Mahsa Amini en septembre 2022, ainsi que le mouvement « Femme, Vie, Liberté », ont renforcé la détermination des Iraniens dans leur quête de liberté. En réponse, le régime iranien réagit par une répression sans précédent.

Femme, Vie, Liberté : Un mouvement de résistance en Iran

Depuis la mort de Mahsa Amini en septembre 2022, battue par la police des mœurs pour un hijab mal porté, un soulèvement majeur a éclaté en Iran, donnant naissance au mouvement «Femme, Vie, Liberté». Ce mouvement, centré sur les droits des femmes, s'est transformé en contestation antigouvernementale dénonçant les violations des droits humains. Les manifestations expriment des aspirations pour l'égalité et la liberté, appelant à la fin du régime autoritaire. En réponse, les autorités ont intensifié la répression, multipliant arrestations et violences. Malgré ce climat de terreur, une résistance populaire s'est organisée, soutenue par la communauté internationale. Le 2 novembre 2024, une vidéo d'une étudiante en sous-vêtements devant l'université islamique Azad à Téhéran a fait le tour du monde. Selon des groupes militants, la jeune femme s'est déshabillée en signe de protestation après avoir été harcelée par des agents de l'université pour non-respect du code vestimentaire islamique. Le régime iranien prétend qu'elle est folle et l'a enfermée dans un hôpital psychiatrique, une sentence régulièrement réservée aux femmes qui s'opposent à lui. Cet acte courageux illustre la détermination du mouvement, symbole d'espoir pour un avenir sans oppression.

Une société civile face à une répression d'une violence inouïe

Le peuple iranien se lève avec courage face à un régime qui étouffe les voix de la liberté. Au cours des dix premiers mois de 2024, au moins 651 personnes ont été exécutées en Iran, selon Iran Human Rights (IHRNGO). La République islamique a procédé à 166 exécutions en octobre 2024, le nombre le plus élevé enregistré en un seul mois, depuis que l'IHRNGO a commencé à documenter les exécutions en 2007. Parmi les exécutés, on compte notamment 13 ressortissants afghans, six femmes et Jamshid Sharmahd, un dissident irano-allemand enlevé aux Émirats arabes unis et condamné à mort après un procès injuste. Ces exécutions s'inscrivent dans un contexte de répression sévère, transformant les prisons iraniennes en lieux de massacre.

L'ACAT-France exhorte la communauté internationale à réagir face à l'augmentation des exécutions et appelle à une mobilisation générale pour soutenir le peuple iranien dans sa lutte pour la justice et la dignité. Il est crucial de dénoncer les violations des droits humains et de s'unir pour faire entendre le cri de liberté des Iraniens.



Protestons, indignons-nous et portons dans notre prière, les personnes exécutées en 2024, pour avoir dénoncé les violations des droits humains et le refus de la liberté d'expression

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe de travail Sensibiliser les églises

AGIR EN IRAN ET AILLEURS

GRÂCE À VOUS

RDC - CONGO. Réactivation des enquêtes de la CPI en République Démocratique du Congo (RDC)

Le 14 octobre 2024, le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim A.A. Khan KC, a annoncé sa décision de réactiver les enquêtes de la CPI en République Démocratique du Congo. Ces enquêtes se focaliseront sur les crimes présumés du Statut de Rome dans le Nord-Kivu depuis janvier 2022. C'est une bonne nouvelle pour la lutte contre l'impunité.

L'ACAT-France est engagée dans la lutte contre l'impunité et soutient toutes les victimes dans leur quête de justice.

